

# Les geeks vont se garer sans monnaie

## 300 horodateurs équipés pour les technologies NFC

**S**avez-vous qu'à Marseille, une place payante en surface n'est payée que 98 mn en moyenne sur 24 h ? Les 15 000 places payantes de la voirie n'ont ainsi rapporté "que" 5,6 M€ à la Ville l'an dernier. Sous-utilisé, le parc de surface ? Il semble plus vraisemblable que les automobilistes "oublent" encore souvent de s'acquitter de leur redevance à l'horodateur. Ce qui a permis aux 46 agents dédiés d'exploser les compteurs: depuis la mise

**La technologie NFC permet de payer avec un téléphone ou une CB.**

en service du PV électronique, leur score est passé de 230 000 PV en 2012, à déjà 300 000 cette année ! *"Le taux de respect du stationnement payant augmente"*, assure Laure-Agnès Caradec, l'adjointe UMP à la voirie, mais... ce n'est pas encore ça non plus.

D'ici quelques mois, l'argument du *"j'avais pas la monnaie, c'est ballot"* sera en tout cas plus difficilement acceptable: dans le cadre du projet "Marseille métropole NFC", abondé par l'État, MPM et la Ville à hauteur de 6 M€, 300 horodateurs sur les 867 que compte la cité phocéenne sont équipés de la technologie *Near field communication*, permettant d'échanger des données à



Démonstration, hier matin, au cours Pierre-Puget (6<sup>e</sup>) du paiement par carte bancaire ou mobile au parcmètre. / PHOTO D.TA.

moins de 10 cm entre deux appareils équipés du dispositif NFC.

Ainsi, grâce à des smartphones de dernière génération, équipés de la puce ad hoc, ou aux nouvelles cartes de crédit, on pourra payer d'un seul geste son stationnement. *"100 000 portables NFC seront vendus dans le cadre du renouvellement du parc de mobiles"*, estime Daniel Sperling, adjoint UMP au développement du numérique, très enthousiaste. C'est le hic: il faudra effectivement changer de téléphone et de CB pour profiter du système, accessible au premier fin 2014 et à la seconde dès maintenant. L'autre inconnue: pour payer au parcmètre, jusqu'à 20 €, il ne

sera pas nécessaire de taper le moindre code secret. Cela ne présente-t-il pas des risques, en cas de vol notamment ? *"Comme perdre votre carte bleue, note-t-on dans les services municipaux. Mais quand vous perdez votre téléphone, vous vous en rendez compte immédiatement et vous pouvez faire opposition."*

Avec le boom de l'*open data*, qui va permettre très vite de mettre à la disposition de tous *"40 jeux de données municipales publiques"* ou l'utilisation des NFC dans les transports (via la carte Transpass), *"c'est la ville intelligente que l'on construit"*, sourit Daniel Sperling.

D.TA.